



La Lettre d'INFORMATION de la MAIRIE de MALVEZIE

3 NOVEMBRE 2017- N°10

Quelques informations...

Boîte à livres

Une **boîte à livres** a été mise en place sous le porche de la Mairie. Son principe de fonctionnement est simple : si vous aimez lire, allez y chercher votre bonheur, empruntez, lisez, rapportez ou déposez si vous le voulez... Nous essaierons quant à nous de renouveler régulièrement le stock de livres.

Merci à M. PRAT, Maire de Sauveterre de Comminges pour son aide pour l'obtention de la boîte à livres et à Mme et M. Michel pour le don de nombreux ouvrages.

Effacement des réseaux électriques et téléphoniques, rénovation de l'éclairage public, réfection du réseau d'eau potable

Le projet d'effacement des réseaux électriques et téléphoniques avance et devrait se concrétiser en 2018. Il sera couplé à la réfection totale du réseau d'eau potable de notre commune qui sera prise en charge par le SMEA 31.

Les travaux à venir seront donc particulièrement lourds car ils vont impacter l'ensemble des rues du cœur de notre village.

La Carrère, la Rue du Cap de la Vielle, l'Impasse de l'Arigot, la Rue d'Amplan, la Rue des Courteillasses seront concernées par la reprise de tous les réseaux électriques, téléphoniques et eau potable.

La route des Pachères, la Rue du Prat Moura (dont les réseaux d'eau potable sont récents) ne seront concernées qu'au niveau des réseaux électriques et téléphoniques.

La Rue du Goutet dont les réseaux électriques et téléphoniques sont déjà effacés verra la réfection de son réseau d'eau potable.

Seule la Place du Laouïs sera relativement épargnée par les travaux qui permettront entre autre, la suppression des fuites du réseau, la réfection de nos poteaux incendie et de plus de 35 branchements d'eau.

Même si le projet présenté bénéficie de taux de subventionnement exceptionnels (90 % pour la réalisation des opérations d'effacement de réseaux électriques, 80 % du montant HT des travaux de développement et de rénovation de l'éclairage), il aura un coût conséquent pour la Commune en partie financé par un emprunt.

Il reste une opportunité exceptionnelle pour la Commune qui va voir en quelques mois l'ensemble de ses réseaux remis à neuf et sa facture d'éclairage public notablement baisser.

Son chiffrage ainsi que son périmètre final sont en cours de définition et seront votés au prochain Conseil Municipal.

Les habitants concernés par les travaux électriques et téléphoniques vont recevoir prochainement une convention à signer émanant de l'Entreprise Cassagne chargée de ces travaux. Ces conventions porteront essentiellement sur la pose de coffrets ou de supports d'éclairage en façade d'habitation ou sur la reprise des branchements en souterrain. Si vous avez des interrogations sur ces courriers, n'hésitez pas à interpellier rapidement le SDEHG, l'Entreprise CASSAGNE ou la Municipalité.

Commémoration du 11 Novembre

La Cérémonie du 11 Novembre se déroulera à 12h00 sur la Place du Laouïs. Elle sera suivie du verre de l'amitié.

Fêtes de fin d'année

Des nouvelles dans la prochaine lettre d'information...